

L'an mil huit cent onze le dimanche vingt deux de ce mois de mai par
 devant nous Cleric Joseph Dix dépositaire au bureau officiel de l'état civil de la Commune
 de Radinghem Canton d'Haubourdin tenuement avoué de la département du nord
 dont composent Norbert Huccinte Joseph Baillieux concubinier
 âgé de vingt trois ans dix mois et vingt un jours né le onze mars mil sept cent
 quatre vingt huit à Esquinghem le Dec demeurant, Conjuré de l'an mil huit cent
 huit non appelé auquel en même temps ont été au dit le même concubinier
 présent par son mariage de Dominique Joseph Journalis demeurant au dit
 Esquinghem le Dec ci présent et consentant et de Catherine Angelique Palmars de la
 part, et Catherine Charlotte Laruelle âgée femme domiciliée en ce village
 âgée de vingt un ans cinq mois huit jours fille majeure de Henri et de Clotilde
 qu'elle n'a jamais connue ou aucun acte pareil ayant été admise à l'hospice
 générale de Douai le vingt huit mille sept cent quatre vingt dix même en
 conséquence du consentement de la Commission administrative dudit hospice don
 né en Decembre le dix sept Septembre dernier lequel ont été au présent acte et
 autre part. Lorsque nous ont requis de procéder à la célébration du mariage pro
 posé entre eux et dont la publication en été faite d'avant la principale fête de noti
 mation commune et celle d'Esquinghem le Dec d'avant la première le dimanche quatorze
 Septembre dernier à l'heure de midi et la d'avant le dimanche suivant vingt deux
 du même mois à quatre heures, aucune opposition audit mariage ne nous étant